

Cours de musique, correspondant à l'enseignement musical des divisions inférieures et moyennes telles qu'elles sont définies par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes de la commune.

Les cours suivants sont offerts en collaboration avec la Kärcher Musek et les communes voisines :

FORMATION MUSICALE (solfège)	Eveil musical (1h / semaine) : jeudi 13h30 à 14h30 1 ^{ère} année (1h / semaine) : jeudi 14h45 à 15h45 2 ^e année (2h / semaine) : jeudi 16h00 à 17h30 3 ^e année (2h / semaine) : mardi 14h00 à 16h00 4 ^e année (2h / semaine) : mardi 16h00 à 18h00 4 ^e année renforcée (1h / semaine) : à Bertrange, Kehlen et Strassen 5 ^e année - Moyen 1 (2h / semaine) : mercredi 17h30 à 19h30 à Kehlen 6 ^e année - Moyen 2 (2h / semaine) : vendredi 17h30 à 19h30 à Kehlen 1 ^{ère} année adulte (2h / semaine) : mercredi 19h00 à 21h00 à Bertrange 2 ^e année adulte (2h / semaine) : jeudi 19h00 à 21h00 à Bertrange 3 ^e année adulte (2h / semaine) : mardi 19h00 à 21h00 à Bertrange
<u>Conditions d'admission</u> :	- Eveil musical: à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31.08) ou cycle 2.1 de l'Ecole Fondamentale - Première année: à partir du cycle 2.2 de l'Ecole Fondamentale - 4 ^e année renforcée : suivre le cours de solfège 4 ^e année
<u>Note</u> :	La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 4 ^e année (1 ^{ère} mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale.
FORMATION INSTRUMENTALE cours de 20 à 60 min/semaine	<u>bois</u> : flûte traversière, clarinette, saxophone <u>cuivres</u> : trompette/bugle, cor en fa, cor/alto mib, baryton, tuba, trombone, basse mib/sib <u>percussion, drum set</u> (après le diplôme du 1 ^{er} cycle en percussion) <u>claviers</u> : piano <u>plectres</u> : guitare classique
<u>Conditions d'admission</u> :	- Avoir accompli les 2 ans d'éveil musical ou une année de solfège (1 ^{ère} ou 2 ^e année) ou exceptionnellement sur recommandation du chargé de cours/test d'admission - à partir du cycle 3.1 de l'Ecole Fondamentale - <u>piano et guitare</u> : avoir accompli avec succès la 1 ^{ère} année de solfège, avoir un piano / une guitare à domicile
FORMATION VOCALE ET CHORALE	- <u>Chant individuel</u> * (30 min / semaine ou 45 à 60 min / semaine pour les avancés), A partir de 15 ans pour femmes et hommes ou sur recommandation de la direction de l'Ecole. Avoir accompli une année de solfège (1 ^{ère} ou 2 ^e année) ou exceptionnellement sur recommandation de la direction de l'Ecole - <u>Chant choral pour enfants</u> (60 min / semaine) A partir de 7 ans (sur le plan local ou régional suivant les inscriptions)

* organisés sur plan régional à Bertrange, Kehlen, Mamer ou Steinfort (liste d'attente possible)

LIEUX ET HORAIRES DES COURS	FRAIS D'INSCRIPTION		
	Cours	ENFANTS	ADULTES
Les lieux et horaires des cours seront communiqués aux parents. La rentrée scolaire a lieu le lundi, le 16 septembre 2019 .	Eveil musical	12,50 €	/
	Solfège 1 ^{ère} année	25 €	/
	Solfège 2 ^e - 6 ^e année	50 €	100 €
	Chant choral *	50 €	/
	Ensemble instrumental *	50 €	100 €
	Chant individuel *	100 €	150 €
	Instrument	100 €	175 €
Piano	125 €	225 €	

RENSEIGNEMENTS : Bureau de la population
Tel: 39 02 56 27; Fax: 39 02 56 32; monique.cloos@koerich.lu

INSCRIPTIONS : Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le 1 juin 2019 au plus tard à:
Administration communale de Koerich
2 rue du Château / L-8385 Koerich

Délai des inscriptions : **1 juin 2019 au plus tard**

Administration communale de Koerich

2 rue du Château / L-8385 Koerich

Tel: 39 02 56 27 ; Fax: 39 02 56 32

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne pourront être acceptées que sur le vu des places encore disponibles et seront mises sur une liste d'attente.

Les inscriptions sont aussi obligatoires pour les anciens élèves

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

REGIONAL MUSEKSSCHOUL WESTEN

Année scolaire 2019/2020

Commune de Koerich

Coordonnées de l'élève :

Nom et Prénom : _____ F / M

Nom et Prénom du tuteur (élève mineur) : _____

Rue et N° : _____

Code postal et localité : _____

Téléphone (privé, bureau) : _____ GSM : _____

E-mail : _____

Matricule national :

Ancien élève : Nouvel élève :

Inscription aux cours de musique suivants :

FORMATION MUSICALE (solfège)	<input type="radio"/> Eveil musical 1 : cycle 1.2 (5 ans au 31.08)	<input type="radio"/> 4 ^e année renforcée *
	<input type="radio"/> Eveil musical 2 : cycle 2.1 Ecole Fondam.	<input type="radio"/> 5 ^e année *
	<input type="radio"/> 1 ^{ère} année : cycle 2.2 Ecole Fondam.	<input type="radio"/> 6 ^e année *
	<input type="radio"/> 2 ^e année	<input type="radio"/> 1 ^{ère} année adulte *
	<input type="radio"/> 3 ^e année	<input type="radio"/> 2 ^e année adulte *
	<input type="radio"/> 4 ^e année	<input type="radio"/> 3 ^e année adulte *

FORMATION INSTRUMENTALE Instrument :

FORMATION VOCALE ET CHORALE Chant individuel Chant choral enfants * Chant musical *

1^{ère}, 2^e et 3^e année adulte = à partir de 15 ans / * organisés sur plan régional

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre Ecole ou Conservatoire, veuillez nous indiquer les données suivantes et **joindre les attestations y respectives**.

Ecole de musique/Conservatoire :

Dernière année fréquentée au solfège :

Dernière année fréquentée à l'instrument :

Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...) Oui Non

L'Ecole de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'Ecole de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités et cours organisés par l'Ecole de musique de l'UGDA et d'utiliser ce matériel audiovisuel dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. Ne seront prises que des images de groupes. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnés dans la présente publication, et les approuve.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur)